

GOODMIXTON

Tournoi Double Mixte



PARIS
07-03-2026

Goodminton
PARIS

RÈGLEMENT DU TOURNOI

CHARTE DE BONNES PRATIQUES

ÉDITION 2026

La participation au tournoi Goodmixton requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel sera consultable à l'accueil du centre sportif et à la table de marque.

1. GÉNÉRALITÉS

1. Le tournoi sous le nom Goodmixton est organisé par Goodminton, association sportive de type loi 1901 à but non lucratif.
2. Goodmixton est un tournoi non-homologué par la Fédération Française de Badminton (FFBad).
3. **Il se déroule le samedi 7 mars 2026 de 8:00 à 19:00** au Gymnase Docteur Bourneville-Kellermann, 5 Boulevard Kellermann, 75013 Paris.
4. Le tournoi se déroule selon les règles en vigueur de jeu du badminton de la FFBad à date du tournoi et les dispositions de ce présent règlement.
5. **Tout·e participant·e se déclare être en condition physique adéquate à la pratique du badminton.**

2. ESPRIT DU TOURNOI ET VALEURS

1. Un des objectifs du tournoi Goodmixton est de **lutter contre les discriminations et pour l'intégration de touxtes**. Ainsi, **les participant.e.s au tournoi s'engagent à respecter les valeurs d'inclusion et de bienveillance entre participant.e.s à tout moment**.
2. Le tournoi vise à **promouvoir la mixité dans toutes ses formes** et lui donne un sens différent du double mixte « traditionnel » (une équipe formée d'un homme et d'une femme). Goodmixton innove : **trois catégories de genres sont proposées (Femme, Homme, Non binaire)**. Ainsi, **dans chaque binôme, chaque personne devra être affilié·e à une catégorie différente de sa·on partenaire**.
3. Bien entendu, les femmes trans sont bienvenues dans la catégorie Femme, et les hommes trans dans la catégorie Homme. Toutes les personnes non binaires sont bienvenues dans la catégorie dédiée. Le tournoi est précisément conçu pour une meilleure inclusion des personnes non binaires.
4. Afin de faire respecter l'esprit sportif et bienveillant du tournoi, l'organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment tout.e participant.e ayant fait preuve d'irrespect envers les organisa.teur.rice.s ou un.e autre participant.e.

3. SÉRIES ET TABLEAUX

1. Le tournoi Goodmixton est un **tournoi de sport de loisirs**.
2. Le tournoi Goodmixton est un tournoi de jeu en double mixte.
3. Les catégories proposées sont les suivantes : A, pour des participant·e·s au niveau avancé ; B, pour des participant·e·s confirmé·e·s ; C, pour des participant·e·s loisir ou qui débutent dans leur pratique sportive. Le détail de ces catégories est à retrouver sur le site Goodminton, sur la page dédiée au tournoi : <https://goodminton.fr/lassociation/goodmixton/>

4. Le comité d'organisation du tournoi mettra en place la formule qui permettra de jouer un maximum de matchs en fonction du nombre de paires inscrites.
5. Le comité d'organisation de Goodmixton se réserve le droit de modifier les modalités de déroulement du tournoi selon l'avancement des phases de poules et/ou d'élimination.
6. Le comité d'organisation de Goodmixton se réserve le droit de modifier la catégorie d'inscription des participant·e·s afin d'assurer une répartition homogène des niveaux au sein de chaque catégorie.

4. INSCRIPTIONS

1. Les inscriptions s'étendent du 7 janvier 2026 (12:00) au 7 février 2026 (23:59), sous réserve du nombre de places disponibles.
2. Le nombre maximum de participant·e·s est fixé par le comité d'organisation de Goodmixton afin de garantir une bonne qualité de jeu pour touxte le monde.
3. Une liste d'attente sera mise en place.
4. L'inscription au tournoi se fait uniquement sur le site HelloAsso de Goodminton.
5. Le tarif d'inscription au tournoi est au prix de 15 euros.
6. Les membres de l'association Goodminton bénéficient d'une subvention pour le tournoi. Le tarif d'inscription est ainsi au prix de 10 euros.
7. Une confirmation d'inscription est envoyée automatiquement par le site HelloAsso à l'issue de la procédure d'inscription, pensez à vérifier votre mail ou vos spams.
8. La prise en compte des inscriptions se fait en mode Standard, c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des formulaires remplis sur le site HelloAsso.

5. FORFAITS

1. En cas d'indisponibilité à la date du tournoi, la·e participant·e doit en faire part par écrit à Goodminton dans les plus brefs délais à l'adresse mail : goodminton.tournois@gmail.com
2. Lorsqu'un·e participant·e d'une paire de double est défaillant·e, son ou sa partenaire doit notifier Goodminton et notamment le comité d'organisation s'elle/s'il/s'iel souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, la·e participant doit trouver un·e remplaçant·e.

6. DÉROULEMENT DU TOURNOI

1. Aucune dérogation d'horaire n'est acceptée. Les joueur·se·s doivent être disponibles le samedi 7 mars de 8:00 à 19:00.
2. Les convocations et informations du tournoi sont envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur la fiche d'inscription. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de l'information la plus récente.
3. En cas de retard, la personne doit contacter les organisateurs par téléphone (indiqué dans le courriel de convocation) sous peine d'être déclarée forfait.
4. Avant le début du match, les équipes tirent au sort avec un volant. L'équipe gagnant le tirage au sort exerce son choix de servir ou recevoir en premier, soit de commencer le 1er set sur

l'un ou l'autre côté du terrain. L'équipe perdant le tirage au sort exerce son choix sur l'autre alternative.

5. Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Aucun avis du public (accompagnateur, spectateur·trice...) ne peut être pris en compte. Inversement, le public ne peut influencer un·e participant·e. En cas de désaccord, le point sera rejoué.
6. Chaque équipe vient retirer à la table de marque le papier et le crayon pour noter les points, et les ramène à la table de marque immédiatement après la fin de chaque match. Les terrains sont assignés par la table de marque à la fin de chaque match, et annoncés via la sono. Les participant·e·s disposent de 5 minutes entre l'appel et le début du match, test des volants et échauffement compris.
7. En phase de poules, les matchs se jouent sur deux sets secs de 15 points secs, sans point d'écart donc. Il est demandé aux joueur·se·s de rapporter la feuille de match remplie à la table de marque à la fin de chaque match. Les organisateurs se réservent le droit de pouvoir modifier le nombre de points par set sur les différentes phases en fonction de l'avancement du tournoi.
8. En phase éliminatoire, le déroulement des matchs sera précisé à chaque tour et sur les fiches de matchs.
9. En cas d'égalité dans un tableau, les règles de passage en phase finale sont définies comme suit : nombre de sets gagnés, nombre de points gagnés. En cas d'égalité parfaite, les équipes concernées s'affrontent pour marquer un point de différence (Golden Point).

7. ACCÈS ET ACCUEIL AU CENTRE SPORTIF

1. Tout·e participant·e doit pouvoir justifier de son identité à l'entrée du Centre Sportif le samedi 7 mars 2026.
2. Tout·e participant·e doit de présenter à l'heure indiquée dans le courriel de convocation.
3. Pour se rendre au tournoi, les participant·e·s pourront utiliser les moyens de locomotion de leur choix. Aucun·e participant·e ne pourra demander une prise en charge de ses frais de transport ou de parking auprès de Goodminton ou du comité d'organisation.
4. Le règlement intérieur du tournoi sera consultable à l'entrée du centre sportif et à la table de marque.
5. Le comité d'organisation et l'association déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objet pendant toute la durée du tournoi, à l'intérieur comme à l'extérieur du centre sportif et lors des convivialités.
6. L'utilisation de substance et/ou de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité du participant·e, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports. L'utilisation de substances illicites au regard de la législation française est formellement interdite dans tous les évènements et lieux liés à Goodmixton.
7. La consommation d'alcool est interdite dans toute l'enceinte des équipements sportifs dans lesquels se déroule le Goodmixton.

8. PETIT-DÉJEUNER ET DÉJEUNER

1. Goodminton s'occupe de vous accueillir le matin avec du café, du thé, des boissons, des fruits et des viennoiseries.
2. Pour le repas du midi, une formule déjeuner payante sera proposée aux participant·e·s au moment de l'inscription sur HelloAsso, au prix de 7,50 euros. Une option carnée et une option végétarienne seront proposées.
3. Les participants peuvent venir avec leur repas ou aller le chercher à proximité du gymnase, en veillant à respecter les horaires de reprise annoncés à l'issue de la phase de poules.

9. MATÉRIEL ET ÉCO-RESPONSABILITÉ

1. Les filets et volants seront fournis par le comité d'organisation.
2. Tout·e participant·e doit venir avec son propre matériel et tenue de sport, notamment des chaussures de badminton pour sports intérieurs. Le port de lunettes protectrices est recommandé.
3. Les participant·e·s sont invité·e·s à venir avec leurs gourdes pour limiter l'utilisation de plastique durant le tournoi. Des éco-cups seront offertes à l'accueil au moment de l'émergence.
4. **Toutes les catégories joueront obligatoirement avec les volants en carbone Victor New Carbonsonics NCS, volants homologués par la FFBad.**
5. L'usage de volants en plumes sera uniquement autorisé au cours des échauffements si les participant.e.s le souhaitent. Une boîte de collecte de volants usagés Compl'o'Plume sera disponible sur place.

10. ANNULATION

1. **En cas de désistement du/de la participant·e avant le 14 février 2026 (23:59),** les frais d'inscription seront remboursés. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.
2. En cas d'annulation indépendamment de la volonté du comité d'organisation (par exemple annulation par la mairie...), aucun remboursement ne pourra être demandé concernant les frais d'inscriptions, les donations éventuelles et les frais annexes pour participer au tournoi.
3. En cas d'annulation de la part du comité d'organisation, les frais d'inscription seront remboursés. Les frais annexes (transports, logement...) ne sont pas pris en charge par l'organisation.

11. DROIT À L'IMAGE

1. Le tournoi Goodmixton est considéré comme une manifestation publique. Goodminton est autorisé à prendre des photographies ou des vidéos de l'évènement. L'accord des participant·e·s est présumé.
2. Goodminton est propriétaire des droits d'exploitation. Elle peut, sans limitation de durée, librement utiliser les images ou les vidéos des participant·e·s captées à l'occasion du tournoi Goodmixton et en faire la promotion, sous réserve que la diffusion de l'image ne soit pas

- effectuée de manière déguisée à des fins commerciales, et que cette diffusion ne porte atteinte à leur dignité.
3. En revanche, lorsqu'un·e participant·e à une manifestation sportive apparaît seul·e sur une photo ou une vidéo, Goodminton s'engage à obtenir au préalable son autorisation. Dès lors, au moment de l'inscription sur Hello Asso, chaque participant·e devra donner son autorisation ou non.

12. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Goodminton respecte le droit à la vie privée et reconnaît l'importance de la protection des données à caractère personnel.

Goodminton s'engage à traiter les données à caractère personnel des participant.e.s au tournoi Goodmixton conformément aux dispositions du Règlement 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après désigné « RGPD »), de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après désignée « Loi n° 78-17 ») (le RGPD et la Loi n° 78-17 sont ci-après désignés collectivement « Réglementation applicable aux Données Personnelles »).

1. Identité et coordonnées du responsable du traitement

Les données à caractère personnel des participant.e.s au tournoi Goodmixton sont traitées par l'association Goodminton, en tant que responsable du traitement, dans le cadre du tournoi Goodminton.

Les coordonnées de Goodminton sont les suivantes :

- Adresse postale au 07/01/2026 : Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 13e arrondissement, 11 rue Caillaux, Boîte n°102, 75013 Paris
- Courriel : goodminton.news@gmail.com

2. Catégorie des données personnelles traitées

Les données personnelles sont des informations se rapportant à une personne physique en particulier, identifiée ou identifiable. Une personne physique est identifiable lorsqu'elle peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, ou, encore, un identifiant en ligne.

Les données à caractère personnel que Goodminton est amenée à collecter et traiter sont des données d'identification (p. ex. nom, prénom(s)) et des données de contact (p. ex. téléphone, adresse électronique).

3. Finalité des traitements et bases légales utilisées

Les traitements de données à caractère personnel des participant.e.s au tournoi Goodmixton réalisés par Goodminton sont nécessaires pour lui permettre d'accomplir les finalités suivantes : prise de contact, prise de rendez-vous, demande de renseignements complémentaires, établissement des tableaux (la base légale de ce traitement est l'intérêt légitime de Goodminton).

4. Destinataire des données personnelles et transferts des données hors de l'EEE

Les données collectées sont strictement confidentielles et destinées à l'organisation du tournoi Goodmixton.

Goodminton ne transfère aucune donnée à caractère personnel hors Union Européenne.

5. Droits individuels

Les participant.e.s au tournoi Goodmixton disposent :

- D'un droit à l'information et droit d'accès : il permet aux participant.e.s du tournoi Goodmixton d'obtenir des informations concernant le traitement de leurs données à caractère personnel, ainsi qu'une copie desdites données ;
- D'un droit de rectification : il permet aux participant.e.s du tournoi Goodmixton demander à ce que les données à caractère personnel qu'il ou elle estime inexactes ou incomplètes soient modifiées en conséquence.
- D'un droit de suppression : il permet aux participant.e.s du tournoi Goodmixton d'obtenir la suppression de leurs données à caractère personnel.

Les participant.e.s au tournoi Goodmixton peuvent mettre en œuvre leurs droits en adressant un courrier par voie postale à : Maison de la Vie Associative et Citoyenne, 11 rue Caillaux, 75013 Paris, BAL n°102, 75013 Paris.

Goodminton dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception de la demande pour y répondre.

Les participant.e.s au tournoi Goodmixton disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3, place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 7 (<https://www.cnil.fr>) en cas de difficultés rencontrées quant à l'exercice de leurs droits.

Le présent règlement a été validé par le Conseil d'Administration de Goodminton ainsi que par le comité d'organisation de Goodmixton le 02/01/2026.